

EN

BREF

LE PLAN D'INTERVENTION au service de la réussite de l'élève

POURQUOI établir un plan d'intervention ?

Le plan d'intervention a pour objectif d'aider l'élève qui, parce qu'il est handicapé ou qu'il rencontre des difficultés, a besoin d'interventions adaptées pour progresser de façon optimale dans le développement des compétences menant à sa réussite. Il consiste en une planification d'actions coordonnées qui sont établies au sein d'une démarche de concertation. Le plan d'intervention s'inscrit dans un processus dynamique d'aide à l'élève qui se réalise pour lui et avec lui. Il prend appui sur une vision systémique de la situation de l'élève et est mis en œuvre selon une approche de recherche de solutions.

QUAND devrait-il y avoir élaboration d'un plan d'intervention ?

- La situation complexe d'un élève nécessite la **mobilisation** accrue et concertée de l'élève, de son ou ses enseignants, de ses parents, de la direction et, lorsque nécessaire, d'autres intervenants de l'école ou d'autres organismes afin de trouver ensemble des solutions aux difficultés rencontrées et permettre à l'élève de progresser.
- La situation d'un élève nécessite la **mise en place de ressources spécialisées** ou encore **d'adaptations diverses** (stratégies d'enseignement, matériel scolaire adapté, ressources spécifiques, etc.), en plus des actions habituellement entreprises par l'enseignant, en collaboration avec l'équipe-cycle, pour adapter ses interventions aux besoins de l'élève.
- La situation d'un élève nécessite des **prises de décisions** qui auront des incidences sur son parcours scolaire, notamment une décision liée à l'adaptation de l'évaluation, à une dérogation au Régime pédagogique ou encore à une orientation particulière au regard de son cheminement scolaire ou de son classement.

QUELLES ORIENTATIONS doivent nous guider lors de l'élaboration d'un plan d'intervention ?

- Considérer la réussite de façon différenciée
- Placer l'élève au cœur de sa réussite
- Adopter une vision systémique de la situation de l'élève
- Miser sur les forces de l'élève et les ressources du milieu
- Intensifier la collaboration école-famille-communauté

QUI participe à la démarche du plan d'intervention ?

Création d'une véritable communauté éducative avec et pour l'élève

- L'élève
- Les parents
- L'enseignant
- La direction de l'école
- Les membres du personnel des services éducatifs complémentaires et des autres réseaux de services, s'il y a lieu

Décroche
tes rêves

LES PHASES DU PLAN D'INTERVENTION

Ces phases sont interdépendantes et s'inscrivent dans un processus continu et dynamique d'aide à l'élève. Elles englobent l'ensemble des actions à considérer lors de la démarche du plan d'intervention.

COMMENT ?

COLLECTE ET ANALYSE DE L'INFORMATION

- Prendre connaissance des dossiers antérieurs de l'élève
- Analyser les travaux récents de l'élève
- Mettre à contribution l'élève, les parents, le personnel de l'école et les autres personnes concernées, s'il y a lieu
- Faire des évaluations lorsque c'est nécessaire
- Analyser l'efficacité des interventions mises en place, notamment quant à la différenciation pédagogique
- Analyser et interpréter l'ensemble des informations relatives à la situation de l'élève

PLANIFICATION DES INTERVENTIONS

- Mettre en commun l'information relative à la situation de l'élève (ses forces, ses difficultés, etc.)
- Faire consensus sur les besoins prioritaires de l'élève
- Définir les objectifs
- Déterminer les moyens : stratégies, ressources, calendrier
- Consigner l'information

RÉALISATION DES INTERVENTIONS

- Informer l'ensemble des personnes concernées
- Mettre en œuvre et assurer le suivi des moyens retenus
- Évaluer, de façon continue, les progrès de l'élève
- Ajuster les interventions en fonction de l'évolution de l'élève et de la situation
- Maintenir la communication avec les parents

RÉVISION DU PLAN D'INTERVENTION

Réviser et évaluer le plan d'intervention afin de maintenir ou de modifier certains éléments ou l'ensemble des éléments en fonction de la situation, en y associant l'élève et ses parents

Note : Nous vous suggérons de conserver ce document avec le Programme de formation de l'école québécoise.